

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

**Arrêté du 11 juin 2010 portant nomination au conseil d'administration
de la caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes**

NOR : SASS1030668A

Le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique et la ministre de la santé et des sports,

Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 382-17 et R. 382-70 ;

Vu l'arrêté du 26 mars 2008 portant nomination au conseil d'administration de la caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Est nommée membre titulaire du conseil d'administration de la caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes : sœur Marie-Stella BOUSSEMART, en remplacement de Lama TSULTRIM.

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 11 juin 2010.

Pour les ministres et par délégation :
*Le sous-directeur
des retraites et des institutions
de la protection sociale complémentaire,*
J.-L. IZARD